 COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL TRANCHE EN FAVEUR DE LA SECURITE ROUTIERE ET CENSURE LE DECRET N° 2021-468 DU 19 AVRIL 2021 INTERDISANT LE SIGNALEMENT DE CERTAINS CONTROLES ROUTIERS, QUI PORTE ATTEINTE A LA LIBERTE DE L’INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION.**

**Suresnes, le 24/11/2021** – La décision rendue par le Conseil Constitutionnel qui censure le décret, témoigne de l’utilité publique des solutions d’aide à la conduite qui contribuent à la sécurité routière.

Dans sa décision le Conseil Constitutionnel confirme que les contrôles de vitesse ne sont pas concernés.

En outre, les alertes essentielles de sécurité (route glissante, objet sur la voie, accident, véhicule à contre-sens, etc…) continueront d’être signalées sur tout le territoire, sur l’ensemble du réseau routier et à tout moment.

Les utilisateurs du service Coyote continueront ainsi à échanger ces informations et être informés en temps réel des dangers rencontrés sur la route.

« *Nous nous félicitons pour notre Communauté et plus largement pour les automobilistes, qui pourront continuer de s’informer en temps réel des dangers de la route. Cette décision de la plus haute juridiction française est une reconnaissance officielle supplémentaire de la contribution de nos outils à la sécurité routière* » déclare Benoit Lambert, Directeur Général de Coyote.



Pour plus d’informations :

**Relations presse Coyote**

Kevin VANEY - kvaney@coyote-group.com – 06 13 78 20 93

**Agence Wellcom**

Simon Dalmont & Brice Panchot - coyote@wellcom.fr

**À PROPOS DE COYOTE**

Créé en 2005, COYOTE est le leader européen des services connectés d'aide aux conducteurs et propose des solutions qui s’adressent aussi bien aux particuliers qu’aux entreprises. Alliance parfaite entre l'humain et la technologie, la plateforme de services COYOTE est disponible sur ses boitiers connectés d'aide à la conduite, en première monte dans les systèmes multimédias embarqués des constructeurs et sur son application mobile. Depuis 2018 les solutions Coyote Secure et Coyote Fleet sont venues étoffer la plateforme de services. A la solution d’aide à la conduite en temps réel, qui couvre 16 pays européens, s’ajoutent désormais le service le plus performant en Europe de tracking et de récupération de véhicules volés (Coyote Secure), et un service de gestion de flottes de véhicules (Coyote Fleet). Coyote est un des plus gros agrégateurs de data sur les routes. Plus de 5 millions de membres s’échangent quotidiennement, des informations en temps réel et géolocalisées sur les limitations de vitesse, les zones dangereuses, les embouteillages ainsi que les perturbations routières. Pour assurer la fiabilité de ses services, COYOTE traite tous les mois près de 5 milliards d’informations en moyenne, remontées par la Communauté et l’ensemble des terminaux connectés. COYOTE compte 360 collaborateurs et réalise un chiffre d’affaires de 130 millions d’euros. La société a également remporté plusieurs prix depuis sa création : le prix Frost & Sullivan Telematics en 2008, le Trophée de la Décennie en 2015, le Blue Ocean Awards en 2016 et a obtenu la distinction Élu Service Client de l’Année en 2019, 2020, 2021 et 2022 dans sa catégorie « Solution d’aide à la conduite ». **MONCOYOTE.COM**